

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN**CHARTRE DE BONNE GOUVERNANCE****Notre statut :**

Organisme de service public à caractère international ;

Notre vision :

Être le moteur du développement socio-économique durable du Bénin et du Togo ;

Notre mission :

Fournir de façon continue une énergie électrique en quantité, en qualité, à moindre coût et respectueuse de l'environnement ;

Notre atout :

La coopération et la solidarité sous régionale ;

Nos valeurs :**Les hommes :**

Nous les plaçons au centre de notre organisation car ils en constituent la clé devoute ;

Les engagements :

Nous respectons et assumons nos engagements vis à vis de nos partenaires techniques et financiers, notamment, nos fournisseurs, nos clients, nos créanciers et nos actionnaires;

Le respect des valeurs fondamentales :

Nous ne tolérons aucune discrimination dans l'entreprise ;

La dignité :

Nous devons être digne de nos acquis sociaux et des privilèges diplomatiques accordés à notre entreprise ;

La culture d'entreprise :

Nous partageons les mêmes valeurs de probité, de solidarité et d'excellence ;

La connaissance de notre métier :

Nous remplissons nos tâches avec professionnalisme, efficacité et efficience

La compétence à tous les échelons :

Nous attachons du prix aux recrutements et aux nominations de qualité et développons un environnement professionnel stimulant et épanouissant ;

La sécurité et la santé au travail :

Nous mettons la sécurité et la santé des travailleurs au centre de nos préoccupations ;

La performance et la qualité:

Nous libérons les énergies créatrices par une amélioration continue de nos compétences, de notre organisation et de nos procédures ;

La responsabilité et l'intégrité:

Nous assumons nos responsabilités dans la transparence, avec objectivité et équité et nous luttons résolument contre la fraude et la corruption ;

La transparence:

Nous assurons la transparence de l'information financière à travers la reddition des comptes ;

La neutralité et l'indépendance :

Nous excluons au sein de l'entreprise toute position relative à une appartenance politique, philosophique ou religieuse. Aucun travailleur ne saurait impliquer l'entreprise dans une position partisane ni se prévaloir de ses fonctions pour imposer son opinion.